

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 27 septembre 2019 conférant un grade d'officier de réserve
au titre de l'article L.4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1927853A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6 et R.4211-4 à R.4221-28,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Thierry Paint est nommé au grade de lieutenant de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'apporter son expertise dans le domaine de la sécurité incendie, au profit de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine, groupement de gendarmerie départementale de la Vienne.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 27 septembre 2019.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général de division,
commandant et délégué aux réserves
de la gendarmerie nationale,
secrétaire général de la réserve citoyenne
de défense et de sécurité,*
O. KIM